



LE GRAU

Le Groupe de Réflexion pour l'Avenir et l'Unité

vous parle

NOVEMBRE 2023, NUMÉRO 5



Par Charly CRESPE,
Président du Groupe de Réflexion pour l'Avenir et
l'Unité

L'ÉDITO

Chères lectrices, chers lecteurs,

Cette cinquième édition de notre journal *Le Grau vous Parle*, illustre la constance de notre engagement à faire vivre le débat et à œuvrer pour la commune. Nos élus continuent de soutenir et développer la vie locale en défendant vos intérêts et ceux de la ville.

Notre groupe est le seul à construire une alternative crédible à cette majorité essoufflée.

Je remercie une fois de plus les contributeurs. Je partage leur constat des carences récurrentes dans la propreté de la commune, et leur souhait de végétalisation et d'amélioration de la qualité de vie au Grau du Roi, de Port Camargue au Boucanet !

En cette fin d'année, je suis heureux de vous faire découvrir une nouvelle rubrique de brèves, en guise de triste bilan du locataire de l'hôtel de ville. S'il ne s'agissait pas d'argent public, nous pourrions en rire !

Ce numéro sort à quelques jours de notre réunion publique d'Automne dont le thème sera la santé. Nous vous présenterons le triste constat et l'ensemble des perspectives d'action pour permettre à chacun de se soigner au Grau du Roi. Rendez-vous le 16 novembre 2023 à 18h30. Venez nombreux ! ■



Par Vivian MAYOR

PROPRETÉ ET ENVIRONNEMENT : NE PEUT-ON PAS MIEUX FAIRE ?

Il n'est pas possible de dissocier la propreté de l'environnement, encore moins dans une station balnéaire comme Le Grau du Roi. Par définition, la protection de l'environnement consiste à prendre des mesures pour limiter ou éliminer l'impact délétère des activités humaines, et notamment par la propreté.

Les plaques « Ici commence la mer » que l'on retrouve dans les rues graulennes nous rappellent que chaque déchet jeté s'y retrouve, convoyé par le réseau des eaux pluviales, mettant alors en péril notre écosystème, lequel contribue au maintien des espèces. Et chacun de ces déchets peut ainsi, *in fine*, se retrouver dans nos assiettes.

Jeter les déchets dans les poubelles doit être un réflexe pour tous. Mais pour permettre cela, encore faudrait-il que la collectivité équipe suffisamment les rues.

On constate pourtant que la rue Rédarès, rue marchande au possible, où se consomment à longueur de journée, glaces, churros, crêpes et gaufres, avec tous les emballages qui vont avec, ne compte qu'une seule poubelle !

Dans la rue de la Poissonnerie où se côtoient de nombreux commerces de bouche : on ne compte aucune poubelle.

Et qu'en est-il de la Place du marché ? On en dénombre une seule qui, du reste, est positionnée à l'angle de la rue Victor Granier.

À juste titre, de nombreuses personnes se plaignent de la présence de déjections canines sur les trottoirs. Hélas, on ne trouve des distributeurs de sacs que sur quelques grands axes...

Enfin, les emplacements sur lesquels se trouvent les grands containers d'ordures ménagères d'où s'écoulent toutes sortes de liquides malodorants devraient faire l'objet d'un nettoyage et d'une désinfection fréquents. Il y va du bien-être de chacun, peut-être même de la préservation de la santé publique, mais en tout état de cause, de l'image de la commune.

Seule station balnéaire du Gard, avec ses nombreux atouts, Le Grau du Roi, doit pouvoir redevenir le lieu touristique dynamique, ambitieux et éclatant que l'on a connu, pourvu qu'on lui en donne les moyens...

Nous devons offrir aux résidents de la commune et à ses visiteurs une image saine et généreuse. N'acceptons plus que les deux rives du canal, nos plages de sable fin, les rues commerçantes, les promenades reliant Port Camargue ou le front de mer du Boucanet, soient associés à un environnement souillé.

Les élus en responsabilité doivent enfin prendre conscience de cela, et tout mettre en œuvre pour commencer enfin à contribuer, par ce biais, à préserver notre environnement, notre qualité de vie et restaurer ainsi l'image aujourd'hui ternie de notre ville. ■



Par Olivier BARRE

LE GRAU DU ROI, PLACE FORTE DE LA BOUVINE ?

Avant le début des années 60, notre village n'était pas équipé d'infrastructures permettant d'organiser des courses camarguaises.

Il faudra attendre 1961, sous la mandature du docteur Belsamon Romain, pour voir le Grau se doter d'arènes dignes de ce nom, et nos prédécesseurs ne firent pas les choses à moitié : construction en béton, 3500 places assises, buvettes, sanitaires, vestiaires et infirmerie dernier cri. Nous étions fin prêts !

En 1985, nos arènes firent un grand pas vers la notoriété.

À cette époque, la grande course estivale avait lieu aux Saintes Maries de la Mer.

Or, cette année-là, la vedette Christian Chomel se fâcha avec la direction des arènes des Saintes, et, tirant partie de sa relation privilégiée avec l'as des as, Philippe Cuillé, manadier reconnu, mais aussi directeur des arènes du Grau, parvint à faire délocaliser cet évènement vers notre cité balnéaire. Le succès dépassa toutes les espérances, avec une affluence record.

Pour la 1ère fois les Arènes du Grau jouaient « à guichets fermés », et fortes d'un public conquis, elles obtenaient leurs lettres de noblesse.

En 1987, sous la mandature d'Etienne Mourrut, un évènement inédit et majeur allait les propulser dans le cercle fermé des arènes qui comptent. Une despédida (dernière course d'un taureau avant sa retraite) allait y être organisée, mais pas n'importe laquelle : ce ne serait pas un unique taureau qui ferait ses adieux, mais trois, et les meilleurs du moment : Ourrias de la manade Jean Lafont, Paco et Rousset, double biou d'or (meilleur taureau de la saison) de la manade Cuillé.

Que de tels taureaux fassent leurs adieux dans nos arènes, témoignait de l'importance qu'elles avaient auprès des plus grands manadiers de l'époque. Le succès fut retentissant, et, ce qu'on a appelé « Le grand Carmen », est resté gravé dans toutes les mémoires.

Depuis cette date, nos arènes vont de succès en succès : la course du 15 août est devenue une institution. Mais on peut aussi citer « le trophée de la mer », « le souvenir Olivier Arnaud » ou « le souvenir Claude Saumade ». Les plus grands taureaux et les plus grands raseteurs y foulent le sable. Ces courses sont devenues un passage obligé : on ne devient un grand biou (taureau de Camargue), ou un grand raseteur, qu'en y triomphant.

Cette année encore, les Arènes nous ont offert un 15 août inédit avec l'éblouissante royale de la manade Saumade et ses vedettes : Cobalt, Vicaire et Castella. Là aussi, c'est une première qui devrait faire date.

Tant de courses et tant d'évènements qui portent haut les couleurs du Grau depuis presque 4 décennies.

Alors pour répondre à la question posée dans le titre : OUI, le Grau du Roi est devenu une place forte, incontournable même, de la bouvine, et nous pouvons en être fiers. ■





Les brèves

Par Éric SURJUS

QUELLE IDÉE !?

Seul un génie de l'urbanisme a pu décider d'installer un banc public face à ce mur d'enceinte, juste à la sortie du rond point de l'étang. Avouez qu'il y a de meilleurs endroits dans notre belle cité pour méditer... On plaisante mais ce banc sur lequel si peu de fesses se poseront a été facturé environ 800 euros à la commune. ■



1 200 EUROS LE MÈTRE !

C'est ce qu'a coûté le déplacement de la grue du chantier de la médiathèque. Initialement installée à proximité de l'école, notre maire, dont l'étendue des compétences laisse songeur, l'a jugée potentiellement dangereuse. Il a donc décidé de l'éloigner d'une cinquantaine de mètres. Aux frais de la commune. Mais pourquoi donc ? N'était-ce pas de la responsabilité de l'entreprise missionnée si l'emplacement choisi pour cette grue n'était pas approprié ? Et hop ! 60 000 euros évaporés... ■

TOUJOURS AUCUN PONTON À L'HORIZON !

Présenté avec fierté comme le chantier majeur de l'année 2022 au Grau-du-Roi, la réfection des pontons de notre port de pêche est un fiasco retentissant. À ce jour le projet est au point mort. Et l'entreprise TP SPADA qui avait remporté le marché n'est pas la plus à blâmer dans l'histoire : c'est le duo infernal Région - Municipalité qui en est responsable. Un cas d'école de gaspillage de l'argent public qui devrait se terminer devant les tribunaux, au détriment des contribuables. Et nos pêcheurs qui doivent se contenter des vieux pontons, qui pense à eux ? ■



UNE PROMESSE NON TENUE !



Avec la vente des anciens locaux de l'Office du Tourisme en 2017, le maire nous promettait une belle opération de relooking dans la rue Rédarès : une poissonnerie surmontée d'un restaurant de poissons. Un projet séduisant... Cela valait bien de céder le patrimoine communal au moins offrant, non ? Mais qu'en est-il à ce jour ? Et bien ne perdez pas votre temps à chercher la poissonnerie ou le restaurant. Ils n'existent pas ! Rappelons qu'un des projets concurrents qui avait été écarté à l'époque proposait quelques dizaines de milliers d'euros supplémentaires et surtout de dédier l'étage du bâtiment à des logements pour nos travailleurs saisonniers. Une offre non concrétisée qui fait cruellement défaut au Grau du Roi... ■



Port-Camargue « la maturité peut être belle »

Par Denis FESQUET

La fierté de posséder la plus grande marina d'Europe n'a pas empêché la ville de laisser vieillir, souvent mal, de grandes portions de la création de Jean Balladur, contribuant à en effacer la mémoire malgré l'esplanade qui lui est dédiée. Cinquante-quatre ans plus tard, force est de constater que le renouvellement partiel de la voirie et les menus aménagements sur quelques points stratégiques ne peuvent masquer ce constat, et l'ont parfois renforcé.

Les cheminements piétons caractéristiques, dallage béton à faux joints, communs à ceux de la Grande-Motte, font dans notre cité pâle figure. Contrairement à sa voisine qui les restaure, encore aujourd'hui, à l'identique, ils ont ici soit disparu au profit de béton désactivé (av Jean Lasserre) ou de bitume (route des Marines), ou devenus des patchworks de « pétassages créatifs » au gré des avaries.

Il en va de même pour les sièges et bancs en béton d'origine, avec leurs formes caractéristiques, dont subsistent quelques vestiges (jusqu'à quand ?), remplacés par un saupoudrage de vilains bancs en bois sans âme.

En matière d'espaces verts, le constat incite là aussi à la morosité. Malgré le renouvellement de certains palmiers et quelques implantations nouvelles, beaucoup d'arbres ont disparu. Le non-renouvellement des muriers platanes sur les parkings publics, au revêtement souvent très dégradé, est facile à comptabiliser car leurs emplacements demeurent pour la plupart. À ce titre, ce sont déjà plusieurs dizaines d'arbres qui manquent à l'appel. Si l'on y ajoute ceux que des chantiers successifs ont fait disparaître, ceux pas encore renouvelés (du Quai d'Honneur à la Zone Technique, du Quai Ulysse à celui de l'avant-port), ceux euthanasiés par des résidents en manque d'horizon et les nombreux points où une densification serait la bienvenue, l'addition est très conséquente. De très nombreuses haies ont connu le même sort. Le constat est sans appel et toutes ces disparitions contribuent à donner à l'environnement de la station un caractère urbain, orné d'un décor de plus en plus minéral et bitumé.

Le traitement de la dune, Plage Nord et Plage Sud, appelle lui aussi réflexion. S'il est des lieux sur la commune où celle-ci est embellie, consolidée et « renaturée » (ancien sanatorium, Espiguette à l'extrémité du parking des baronnets, accès au phare) la situation est tout autre ici.

Côté nord, ce sont de grandes quantités de sable qui annuellement sont emportées pour engraisser la plage rive gauche. Sur les deux cordons, la continuité dunaire est chaque année systématiquement mise à mal au profit de grands passages d'accès pour la baignade, alors que des formes d'aménagements respectueuses, afin de franchir le bourrelet dunaire, sont possibles. De même pour la jeune végétation qui colonise la dune et participe à la fixer. Là encore, la doctrine municipale est illisible. Les agents communaux rasant régulièrement les oliviers de bohème au motif que l'espèce est invasive, et font parfois même une coupe dans les pins qui commencent à prendre pied en ces lieux...

Port-Camargue n'est certes qu'un quartier du Grau-du-Roi et ne saurait absorber tous les investissements d'amélioration dont la ville a besoin, mais c'est un des joyaux de la vitrine, et non le moindre. C'est aussi un grand vecteur de communication de la commune en matière touristique. La montée en gamme tant prônée par nos décideurs passe aussi par une prise de conscience de tous ces « détails » qui n'en sont pas.

Le temps fait son œuvre lentement et notre regard s'habitue. Ne laissons pas notre mémoire s'effacer. J'ai évoqué Jean Balladur en préambule et vous soumetts pour conclure l'extrait de l'un de ses écrits :

« Les habitants d'une ville nouvelle doivent trouver autant d'agrément à vivre dans les lieux publics que dans leur salon. Ils doivent y apprendre la civilité. L'aménageur doit y veiller avec soin. Il lui appartient de placer les bancs confortables qui délassent le promeneur de sa fatigue, lui apportent la fraîcheur d'un ombrage ou le spectacle des hommes et de la nature. Le handicapé physique doit, sans peine, flâner au long des vitrines... Les jeux des enfants et des adultes doivent donner à la ville une occasion de vie joyeuse et non de trouble insupportable. La ville est un bien commun. » ■



RÉUNION
PUBLIQUE
sur la Santé

JEUDI
16
NOVEMBRE
18H30
SALLE
CARREFOUR
2000

INSCRIVEZ-VOUS
À NOTRE
NEWSLETTER

